

obeler
fenneng:beetebuerg:
hunchereng
näerzeng

schoulbuet 2018/2019



Sommaire

Écoles	4	Technologies de la communication et de l'information	31
Reebou-Schoul	4		
Schoul am Duerf	6		
Spillschoul am Park	6	Autour de l'école	32
Sonneschoul	8	Médecine scolaire	33
Direction de l'enseignement fondamental	11	Commission scolaire	34
Service scolaire et représentants des parents	11	Collaboration avec les parents	34
		Le plan de réussite scolaire (PRS)/Le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)	34
Éducation précoce	12	Transport scolaire	35
Objectifs	13	Ramassage scolaire	36
Modalités	13	Pedibus	37
Horaires	14	Horaires – Cycle 1	37
Service d'accueil	14	Horaires – Cycles 2-4	38
Classes	15		
Informations générales	15	Avant et après l'école	39
		Service d'éducation et d'accueil –	
Cycle 1	16	Restauration et foyer de jour	40
Horaires	17	Activités de vacances	42
Titulaires	17	Atelier de créativité	43
Cours de langue luxembourgeoise	17	LASEP Beetebuerg	43
Appuis / surnuméraires	17	Associations offrant des activités pour enfants	44
		Programme de la «Eltereschoul Janusz Korczak».....	46
Cycles 2-4	18	Adresses et numéros de téléphone	48
Horaires	19		
Classes	21		
Appui intégré	21		
Appuis / surnuméraires	21		
Remplaçants permanents	21		
Centre d'apprentissage et l'accueil	22		
Centre d'apprentissage	23		
Titulaires et éducatrices – Centre d'apprentissage	23		
Accueil – Titulaires	23		
Informations générales	24		
Vacances et congés scolaires	25		
Éducation physique	26		
Sécurité à l'école	28		
Surveillance des élèves	29		
Projet «Buddy de récréation» Schoul am Duerf	30		
Bibliothèque scolaire	31		

IMPRESSUM

© Administration communale de Bettembourg / 2018

Coordination: Service scolaire

Conception et réalisation: binsfeld

Impression: Imprimerie Exe

Chers parents, Liebe Eltern,

La qualité d'une société se mesure à l'éducation qu'elle offre à ses enfants. Pour être préparé aux défis de sa future carrière, l'enfant a besoin d'une école qui ne lui transmet pas uniquement un savoir abstrait mais aussi des compétences sociales, de la confiance en soi, de la curiosité et de la motivation tout en élargissant ses horizons. Afin d'y parvenir, il faut du personnel compétent et une bonne collaboration de toutes les parties concernées. En tant que premières personnes de référence de votre enfant, vous représentez, chers parents, un élément essentiel de ce partenariat scolaire qui doit être basé sur un dialogue de confiance.

À partir de l'automne 2018, plus de 1 000 élèves fréquenteront l'école fondamentale de notre commune. Pour faire face à leur nombre croissant, la construction d'un nouveau bâtiment scolaire à proximité du parc Krakelshaff est en cours de planification. Puisque le développement de la population scolaire se répercute également sur la demande au niveau des services d'éducation et d'accueil, ceux-ci vont également être étoffés de manière conséquente.



Chers parents, il est vrai que toute amélioration s'accompagne de chantiers. Toutefois, nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit de l'avenir et du bien-être de nos enfants. L'essentiel est que les responsables politiques assument leurs responsabilités pour répondre aux défis d'un système d'éducation moderne.

Dans ce sens, j'aimerais souhaiter à tous nos élèves une année scolaire enrichissante et pleine de succès.

Der Wert einer Gesellschaft misst sich an der Bildung, die sie ihren Kindern ermöglicht. Um sie auf die Herausforderungen ihres späteren Berufslebens vorzubereiten, muss die Schule den Kindern nicht nur abstraktes Wissen vermitteln, sondern auch die sozialen Fertigkeiten, das Selbstbewusstsein, die Neugier, die Motivation und den Horizont der Kinder erweitern. Erreicht wird dieses Ziel durch kompetentes Personal und eine gute Zusammenarbeit aller Beteiligten. Zu dieser Schulpartnerschaft, die auf einem vertrauensvollen Dialog beruht, gehören selbstverständlich auch Sie, liebe Eltern, als erste Bezugspersonen ihres Kindes.

Ab Herbst 2018 werden weit über 1.000 Schülerinnen und Schüler die Grundschule unserer Gemeinde besuchen. Um der wachsenden Schülerzahl gerecht zu werden, ist der Bau eines neuen Schulgebäudes in direkter Nähe des Parks Krakelshaff in Planung. Da sich die Entwicklung gleichzeitig in der Nachfrage an Betreuungsdiensten niederschlägt, werden auch diese großzügig ausgebaut.

Liebe Eltern, Verbesserungen bringen Baustellen mit sich. Allerdings müssen wir uns dabei vor Augen halten, dass es um die Zukunft und das Wohl unserer Kinder geht. Wesentlich ist, dass die Politik ihre Verantwortung übernimmt, um den Ansprüchen eines modernen Bildungssystems gerecht zu werden.

In diesem Sinne wünsche ich allen Schülern und Schülerinnen ein bereicherndes und erfolgreiches Schuljahr.

Josée LORSCHÉ

Échevine déléguée à la politique scolaire
Schulschöffin



Reebou-Schoul

43, rue Marie-Thérèse
L-3257 BETTEMBOURG
Tél. 51 85 64-306
www.reebouschoul.lu



Le comité d'école

PRÉSIDENTE

Claudine INFALT, tél. 621 549 673,
claudine.infalt@education.lu

MEMBRES (de gauche à droite)

Claudine INFALT
 Michèle ENNEN
 Franca MEZZAPESA
 Isabelle BIVER
 Cliff BINGEN
 Yann SCHOLTES
 1^{er} plan
 Laurence MOLITOR
 Corinne MICHELS
 Ilva CASCIOLA



COORDINATEURS (de gauche à droite)

Michèle ENNEN	centre d'apprentissage
Nathalie LAMBERT	cycle 3
Sandy HUT	cycle 1
Corinne MICHELS	cycle 2
Yann SCHOLTES	cycle 4

1 ^{er} plan	
Isabelle BIVER	cycle 4
Astrid MOOS	cycle 2
Sandy REULAND	cycle 3
Franca MEZZAPESA	cycle 1



Schoul am Duerf

15, rue de l'École
L-3233 BETTEMBOURG
Tél. 26 52 97-608
www.schoulamduerf.lu



Spillschoul am Park

15, rue Vieille
L-3284 BETTEMBOURG
Tél. 26 52 97-211



Le comité d'école

PRÉSIDENTE

Marcelline GARLINSKAS,
marcelline.garlinskas@education.lu

MEMBRES (de gauche à droite)

Chris BELARDI
Alexandra ANEN
Sacha WEIBEL
Marcelline GARLINSKAS
Raoul PETIT
Caroline LIES
Françoise STOOS (absente)
Martine BACKES (absente)

COORDINATEURS (de gauche à droite)

Christiane ANTONY	cycle 1
Pia MOOTZ	cycle 2
Steve COCARD	cycle 3
Martine BACKES	cycle 4
Nadine WELSCH	classes d'accueil (petite photo)





Sonneschoul

45, rue de l'École
L-3385 NOERTZANGE
Tél. 51 40 03-21
www.sonneschoul.lu



Le comité d'école

PRÉSIDENT

Carlo MULLER, tél. 621 549 674, muller.carlo@education.lu

MEMBRES (de gauche à droite)

1^{er} plan

Annemarie ZIMMER

Nadine OTH

Manon HAUPERT

Carlo MULLER

2nd plan

Jeff FOLSCHEID

Catherine WILLEMS

Gilles BERNARD

Christiane GRAF

Ben FREIS

COORDINATEURS (de gauche à droite)

Nadine OTH

cycle 3

Annemarie ZIMMER

cycle 2

Manon HAUPERT

cycle 1

Gilles BERNARD

cycle 4





DERBY

SANDRA

Schreibschrift

C 22



Rex

Mädchen



Schreibschrift





Jean-Paul Welter

Direction de région

Jean-Paul WELTER,
Directeur de région 08

Tél. 24 75 52 70

jean-paul.welter@men.lu

secretariat.bettembourg@men.lu

Instituteur pour le développement de l'établissement scolaire (I-DS)

Claude SCHMIT, claudeschmit@men.lu

Représentantes des parents

REEBOU-SCHOUL

Amélie RODESCH-BECKER

Claire SCHMITZ-RODESCH

SCHOUL AM DUERF

Laurence BOUS-OESTREICHER

Pascal BACK, Martine KOLBER (pas sur la photo)

SONNESCHOUL

Danie KÖLLER-WILLEMS



Service scolaire

Service scolaire

Monsieur Romain BARTRINGER, instituteur détaché par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, est responsable du Service scolaire pour l'année scolaire 2018/2019. Le bureau A002 se situe au rez-de-chaussée de la commune.

Le bureau est ouvert au public le matin de 8h00 à 11h30 et l'après-midi de 14h00 à 16h30.

INFORMATIONS

servicescolaire@bettembourg.lu

Romain BARTRINGER

Tél. 51 80 80-223

romain.bartringer@bettembourg.lu

Patricia GARCIA

Tél. 51 80 80-282

patricia.garcia@bettembourg.lu

David GUDENDORFF

Tél. 51 80 80-283

david.gudendorff@bettembourg.lu



Éducation précoce

L'éducation précoce permet à votre enfant de stimuler son apprentissage et de se familiariser avec la langue via une pédagogie d'éveil ludique. Au programme: des jeux, des contes, du chant, de l'intégration sociale et du développement intellectuel.





Les objectifs de l'éducation précoce

L'éducation précoce vise le développement global de l'enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant avec les autres, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule l'apprentissage de son langage, ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social.

Pour les enfants, la familiarisation avec les langues luxembourgeoise et française constitue une des priorités de cet ordre d'enseignement. L'accent est mis sur une approche ludique de les langues dans des situations de communication réelles. Ainsi, l'éducation précoce est une institution de jeu, surtout de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chant, découverte commune de livres d'images).



Les modalités de l'éducation précoce

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et réservée aux enfants ayant 3 ans accomplis avant le 1^{er} septembre, et dont les parents résident dans la commune de Bettembourg.

Il y aura 6 classes pendant l'année scolaire 2018/2019 avec un maximum de 20 enfants par groupe.

Dans toutes les classes de l'éducation précoce, les enfants sont encadrés par une équipe professionnelle constituée d'un(e) enseignant(e) de l'éducation préscolaire et d'une personne éducative diplômée.

L'éducation précoce est gratuite.

Important: L'offre du Service d'éducation et d'accueil vaut également pour les enfants de l'éducation précoce.

La construction d'une maison relais provisoire va créer à court terme des places suffisantes pour tous les élèves de la commune.



Les heures de classe

Les classes de l'éducation précoce fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45
13h45-15h45		13h45-15h45		13h45-15h45

Service d'accueil de l'éducation précoce

Un service d'accueil fonctionne le matin, le midi et l'après-midi selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50	7h30-7h50
11h45-12h00	11h25-12h15	11h45-12h00	11h25-12h15	11h45-12h00
15h45-16h30		15h45-16h30		15h45-16h30

Une inscription auprès du service scolaire est nécessaire pour profiter du service d'accueil.

Service d'éducation et d'accueil précoce à Noertzange et à Bettembourg (centre sportif)

Pour toutes les modalités d'inscription, veuillez vous informer auprès des responsables du Service d'éducation et d'accueil «Sonnepavillon – Noertzange» au 51 40 03 51 ou du Service d'éducation et d'accueil au centre sportif à Bettembourg au 621 330 795.





Les classes

REEBOU-SCHOUL

GRUPE 1

Enseignante	Kim STEFFEN
Éducatrice	Jenny FOLSCHETTE

GRUPE 2

Enseignante	Patricia EWEN
Éducatrice	Tara BESCH

GRUPE 3

Enseignante	Annick MATHIAS
Éducatrice	Jessica BECKER

SPILLSCHOUL AM PARK

GRUPE 1

Enseignante	Claudine HEIRENS
Éducatrice	Fabienne PÜTZ

GRUPE 2

Enseignante	Caroline GAASCH
Éducatrices	Nadine LANNERS Sandy BUKVIC

SONNEPAVILLON

Enseignante	Claudine SLONGO
Éducatrice	Jennifer THOLL

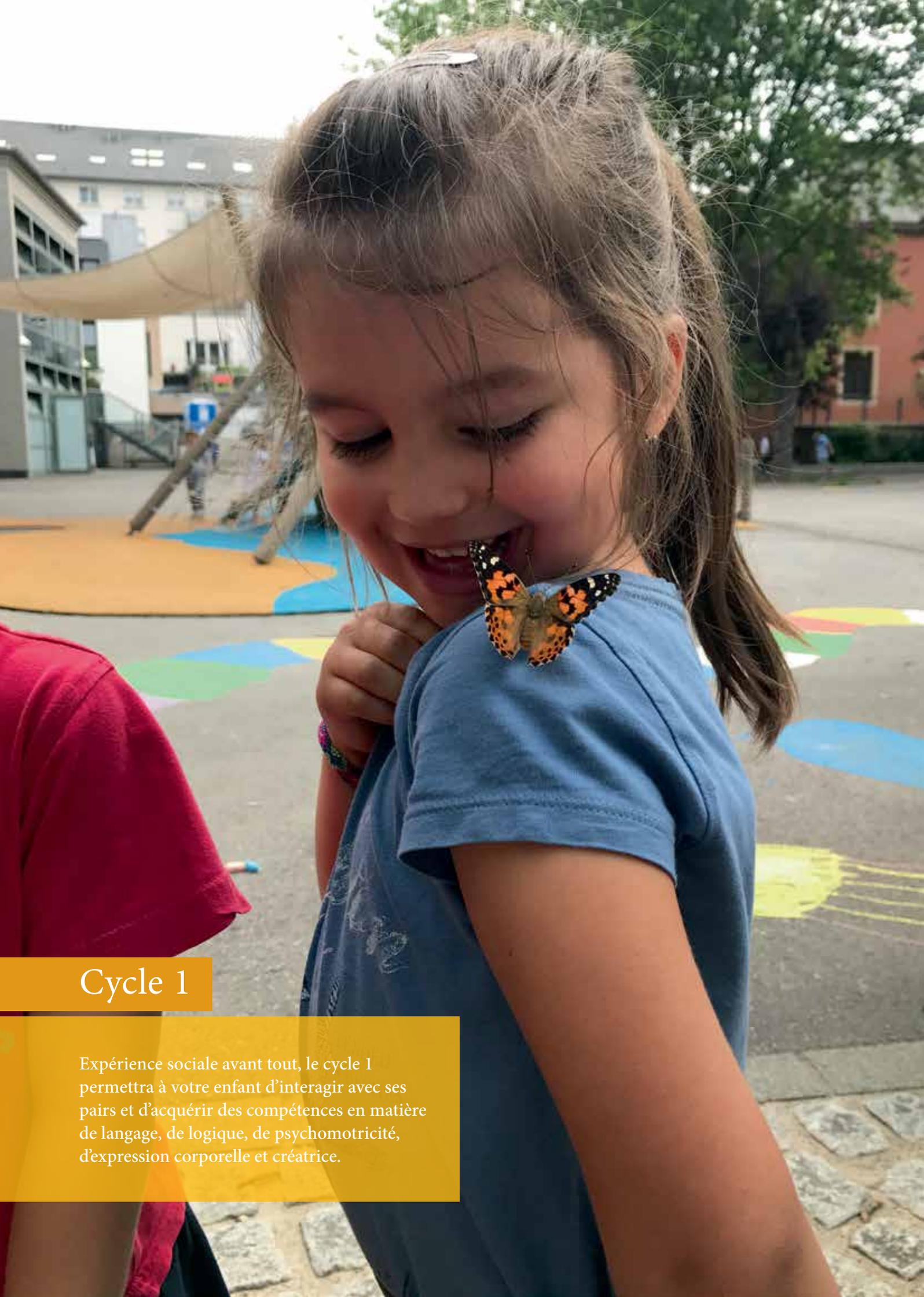
INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'éducation précoce fonctionne dès vendredi 17 septembre 2018 à partir de 7h50.

Les après-midis du lundi, mercredi et vendredi, une surveillance est assurée à partir de 13h35.

Pendant toute l'année, les enfants peuvent arriver entre 7h50 et 8h50 du matin.





Cycle 1

Expérience sociale avant tout, le cycle 1 permettra à votre enfant d'interagir avec ses pairs et d'acquérir des compétences en matière de langage, de logique, de psychomotricité, d'expression corporelle et créatrice.



Les heures de classe

Les classes du 1^{er} cycle fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45	7h50-11h25	7h50-11h45
13h45-15h45		13h45-15h45		13h45-15h45

Dans les classes du 1^{er} cycle, les enfants de la première année peuvent arriver, pendant toute l'année scolaire, entre 7h50 et 8h50 du matin.

Les titulaires des classes

REEBOU-SCHOUL

Sandy HUT

Annick LEINER / Liette JAEGER /

Christiane KLEIN

Franca MEZZAPESA

Kristina KRÄMER

Danielle SCHNADT

Valérie WOZNIAK

Lynn MANTZ

Jessica HIRTZ

SPILLSCHOUL AM PARK

Christiane ANTONY /

Romy HUTMACHER

Sonja BECKER / Janou MULLER

Dany GRAF-LUDWIG

Sandy HEINERICY / Stéphanie MULLER

Caroline LIES / Françoise STOOS

Brigitte WCIORKA /

Caroline FOLSCHETTE

SONNEPAVILLON

Manon HAUPERT

Catherine WILLEMS

Cours de langue luxembourgeoise pour le cycle 1

Pour les enfants qui sont inscrits dans le 1^{er} cycle et qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue luxembourgeoise, des séances d'apprentissage systématique de la langue luxembourgeoise sont organisées et se font en petits groupes par du personnel d'assistance.

Les appuis / surnuméraires

REEBOU-SCHOUL

Tanja STEINBERG, Geneviève PIERRE, Nadine GROSS

SPILLSCHOUL AM PARK

Stéphanie MULLER, Romy HUTMACHER,

Sabrina MULLER, Julie WEBER

SONNEPAVILLON

Julie WEBER



Cycles 2-4

Alphabétisation, langues allemande, française et luxembourgeoise, mathématiques, éveil aux sciences, aux sports et à la culture sont les domaines prioritaires du programme scolaire des cycles 2 à 4.



Les heures de classe

Les classes du 2^e au 4^e cycle fonctionnent selon les horaires suivants:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-8h45	7h50-8h40	7h50-8h45	7h50-8h40	7h50-8h45
8h45-9h40	8h40-9h30	8h45-9h40	8h40-9h30	8h45-9h40
9h55-10h50	9h30-10h20	9h55-10h50	9h30-10h20	9h55-10h50
10h50-11h45	10h35-11h25	10h50-11h45	10h35-11h25	10h50-11h45
	11h25-12h15		11h25-12h15	
13h45-14h40		13h45-14h40		13h45-14h40
14h50-15h45		14h50-15h45		14h50-15h45

Les récréations ont lieu:

les lundis, mercredis et vendredis

le matin de 9h40 à 9h55
l'après-midi de 14h40 à 14h50

les mardis et jeudis

le matin de 10h20 à 10h35





Reebou-Schoul



Schoul am Duerf



Sonneschoul

Les classes

REEBOU-SCHOUL

CYCLE	TITULAIRE(S)
2.1	Marc HEINEN
2.1	Estelle THILL
2.1	Astrid MOOS
2.2	Ilva CASCIOLA
2.2	Corinne MICHELS
2.2	Gaby STOOS
2.2	Adela FUENTES / Chéryl HOLLERICH
3.1	Claudine INFALT
3.1	Josiane HELLERS / Astrid SEYLER
3.1	Mike BELLEVILLE
3.1	Sandy REULAND
3.2	Cliff BINGEN
3.2	Nathalie LAMBERT
3.2	Laurence MOLITOR
4.1	Laurent STURM
4.1	Christine RIPP
4.1	Benoît KUNSCH
4.2	Isabelle BIVER
4.2	Yann SCHOLTES
4.2	Noémie KIRPS

SCHOUL AM DUERF

CYCLE	TITULAIRE(S)
2.1	Sandy THILL
2.1	Alexandra ANEN
2.1	Svenja MANCINELLI
2.2	Pia MOOTZ
2.2	Élodie SCOLASTICI
2.2	Carole WARINGO
3.1	Muriel SPODEN / Danièle KASS
3.1	Chris BELARDI / Raoul PETIT
3.1	Carole SCHOEN
3.2	Tanja HOESDORFF
3.2	Martine LOOS / Manon WARINGO
3.2	Steve COCARD
4.1	Marcelline GARLINSKAS / Ana ALVES RODRIGUES
4.1	Martine BACKES
4.1	Sacha WEIBEL
4.2	Magali FÜRPAß
4.2	Nadine RASQUÉ

SONNESCHOUL

CYCLE	TITULAIRE(S)
2.1	Annemarie WIRTH
2.2	Paul SCHROEDER
3.1	Jeff FOLSCHEID
3.2	Nadine OTH
4.1	Ben FREIS
4.2	Gilles BERNARD

L'appui intégré

L'appui en classe, c'est l'aide scolaire apportée aux enfants au sein même des classes normales de l'enseignement fondamental. Les enfants bénéficiant de ces interventions profitent de programmes appropriés, sans devoir quitter leur classe d'attache. Les interventions communes, négociées entre l'assistant en classe et le titulaire de la classe, permettent à l'enfant de suivre l'enseignement dispensé en classe et augmentent sa chance de réussite.

Les appuis / surnuméraires

REEBOU-SCHOUL

Sylvain WALDBILLIG, Claude WARINGO, Sandrine WOLL, Nora MERK, Véronique SCHMIT, Chéryl HOLLERICH, Tom FABER, Nadine GROSS, Patrice SCHMIT, Tanja STEINBERG

SCHOUL AM DUERF

Max BRUCH, Danièle KASS, Raoul PETIT, Jeff RECKINGER, Ana ALVES RODRIGUES, Corinne BOURKEL, Susana PELICANO, Nathalie BREDARODRIGUES

SONNESCHOUL

Carlo MULLER, Sandra FRISCH, Pia CLEMES

LES REMPLAÇANTS PERMANENTS

Isabelle CALZI

Deux remplaçants à définir par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.



Centre d'apprentissage et l'accueil

Problème comportemental et difficultés en classe? Les centres d'apprentissage sont là pour répondre aux besoins spécifiques de votre enfant.

www.surilaccueil.com

Le centre d'apprentissage

Certains enfants présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des problèmes comportementaux en classe.

Afin d'y remédier, la commune de Bettembourg a entamé en 2005/2006 un projet d'école avec entre autres les objectifs suivants:

- Prise en compte des besoins de l'enfant
- Cohérence entre les différents centres d'apprentissage
- Aide transparente (collègues, parents)
- Intégration des enfants d'une classe d'accueil
- Prise en charge lors d'une crise (contrat, travail avec l'enfant et la famille)
- Prévention au lieu de réaction
- Développement psychomoteur et langagier des enfants, travail en équipe ...

Trois centres d'apprentissage fonctionnent pendant l'année scolaire 2018/2019: au bâtiment scolaire «Reebou-Schoul», au bâtiment scolaire «Schoul am Duerf» et au bâtiment scolaire «Sonneschoul» à Noertzange.

Le personnel enseignant et éducatif travaille en équipe pour élaborer des plans individualisés et pour collaborer avec les ressources externes.

Une personne éducative assure le lien entre les différents centres d'apprentissage et s'occupe du développement psychomoteur et langagier pendant l'enseignement du cycle 1.



Les titulaires et éducatrices du centre d'apprentissage

REEBOU-SCHOUL

Enseignantes	Michèle ENNEN, Christiane HANSEN, Annemarie SCHILLING, Diane STEFANUTTI
Éducatrice graduée	Josiane NOTHUM

SCHOUL AM DUERF

Enseignantes	Marie-Anne KAYL, Carole ASSELBORN
Éducatrices graduées	Nathalie GIERES, Christiane METZ

SONNESCHOUL

Enseignante	Christiane GRAF
Éducatrice graduée	Joanne SCHWEICH

COURS DE MOTRICITÉ POUR TOUTES LES ÉCOLES

Sylvie POIRÉ / Nicole SCHUMACHER

INSTITUTEUR POUR ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Tom WEIS, Schoul am Duerf

BUREAU RÉGIONAL

Éducatrice détachée par la Direction de région 08

Pascale KIEFFER

Accueil

Les élèves qui intègrent les cycles 2-4 de l'enseignement fondamental en cours de scolarité obligatoire sont inscrits, sur décision de l'inspecteur d'arrondissement, dans le cycle qui correspond à leur âge et à leur préparation antérieure.

Les élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue allemande ou la langue française pour pouvoir suivre l'enseignement fondamental, ont droit à un cours d'accueil. Celui-ci a pour objectif d'assurer un apprentissage intensif soit de la langue allemande, soit de la langue française et, le cas échéant, un enseignement d'initiation de la seconde de ces deux langues.

ENSEIGNANTS

Reebou-Schoul	Béa LAROSCH, Chantal HEIDERSCEID
Schoul am Duerf	Nadine WELSCH, Maryse HENSMANS



Informations générales

Dates des vacances, enseignements spécifiques et services scolaires. Vous trouverez dans cette rubrique tous les renseignements internes à l'école de votre enfant.

Vacances et congés scolaires

Vacances et congés scolaires	Début	Fin
Année scolaire 2018/2019	lundi, 17 septembre 2018	vendredi, 12 juillet 2019
Toussaint	samedi, 27 octobre 2018	dimanche, 4 novembre 2018
St. Nicolas	jeudi, 6 décembre 2018	
Noël	samedi, 22 décembre 2018	dimanche, 6 janvier 2019
Carnaval	samedi, 16 février 2019	dimanche, 24 février 2019
Pâques	samedi, 6 avril 2019	lundi, 22 avril 2019
1 ^{er} mai	mercredi, 1 ^{er} mai 2019	jour férié légal
Pentecôte	samedi, 25 mai 2019	dimanche, 2 juin 2019
Lundi de Pentecôte	lundi, 10 juin 2019	jour férié légal
Vacances d'été	samedi, 13 juillet 2019	dimanche, 15 septembre 2019

Remarques

1. Pour faciliter l'achat du matériel scolaire, chaque enseignant, respectivement le service scolaire pour le cycle 1, transmet ou envoie la liste du matériel à ses futurs élèves avant le début des vacances d'été.
2. Nous rappelons également qu'aucun enfant scolarisé n'a le droit de partir en vacances avant le début des vacances, ni de prolonger les vacances au-delà de la date de la rentrée.
3. L'année scolaire commence le lundi 17 septembre 2018. Les élèves sont à congédier **à la fin des cours de l'après-midi** (circulaire ministérielle mai 2018).
4. Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents:
 - Par le titulaire pour une durée ne dépassant pas une journée
 - Par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des demandes accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire (article 17 de la loi du 6 février 2009).

Fêtes locales et congés extraordinaires

Le lendemain de la 1^{re} communion, les classes du cycle 3.1 de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites individuelles concernant les absences d'élèves au cours de la matinée. (circulaire ministérielle aux administrations communales printemps 2018).

PÈLERINAGE

Les classes des quatre cycles de l'enseignement fondamental ne chômeront pas pendant le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg.

Le jour de pèlerinage est considéré au même titre que d'autres fêtes religieuses. Les enseignants sont invités à accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves, sans que pour autant les élèves soient libérés collectivement des cours.

Éducation physique

Cycles	Leçons d'éducation physique au centre sportif par semaine	Leçons de natation	Total leçons d'éducation physique
Cycle 2	2	2 (1 semaine sur 2)	3
Cycle 3	2	2 (1 semaine sur 2)	3
Cycle 4	2 (1 semaine sur 2)	2 (1 semaine sur 2)	2

Remarque

L'usage de chaussures de gymnastique avec semelles noires est interdit!

Natation

Les cours de natation sont offerts aux élèves des cycles 1-4 au centre de natation «an der schwemm» à Bettembourg.

Pour les garçons, le port de bermudas est interdit.

Pour les filles, il est recommandé de porter un maillot de bain une pièce.

Surveillance des élèves

1. Trajet de l'école au centre sportif et au centre de natation

Le transport des élèves des cycles 1-4 de la «Reebou-Schoul» et de la «Sonneschoul» au centre sportif et à la piscine se fait en bus. Les élèves de la «Schoul am Duerf» font le trajet à pied.

2. Surveillance des élèves ne participant pas aux cours d'éducation physique

Les enfants qui ne participent pas aux leçons de gymnastique restent sous la garde du chargé de cours de gymnastique.

Les élèves concernés doivent à chaque fois remettre une excuse écrite de la part de leurs parents ou tuteur au responsable du cours.

3. Surveillance des élèves pendant les leçons de natation

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 mai 1989, la responsabilité de la direction et de l'organisation des leçons de natation est transférée aux instructeurs de natation.

En principe, les élèves, qui occasionnellement ne peuvent participer aux leçons de natation, accompagnent le titulaire de cours de natation à la piscine et restent dans la salle séparée de la piscine par une cloison vitrée permettant le contact visuel entre le titulaire de classe et les élèves concernés.

4. Remarque

Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance médicale spéciale (par exemple en cas d'épilepsie) sont obligés, pour des raisons de sécurité, d'avertir le personnel responsable.

Un certificat médical peut être demandé aux élèves ne participant pas de façon régulière aux cours d'éducation physique ou de natation.

MAÎTRES-NAGEURS

Anne BACHY, Sandra BARONE

Yves GUDEN, Arnold HERMENS, Sam HEUSSNER

Astrid KINDOPP, Monika KLEUTSCH, Heinrich SEILE

Stéphanie TINNES, Stéphanie WELTER

En formation : Jason BRUNETTI







Sécurité à l'école

Éducation routière

L'éducation routière à l'école comprend:

- **La formation théorique:**
Elle est adaptée à l'âge des enfants et aux situations locales particulières. Une éducation routière élémentaire est effectuée au premier et au deuxième cycle de l'enseignement fondamental.
- **Des exercices pratiques:**
La partie de l'éducation routière élémentaire (au premier et au deuxième cycle) s'effectue sur le chemin de l'école. Outre l'entraînement intensif des enfants, elle comprend la recherche du chemin le plus sûr et le mieux adapté aux données locales et aux besoins individuels. Au besoin, les enseignants font appel à la collaboration des parents.

Dans la mesure du possible, les classes des cycles 3.2 et 4 participent aux cours du jardin de circulation organisés à Esch/Alzette par la Police Grand-Ducale en collaboration avec le service scolaire.

Une «Coupe scolaire» est organisée pour les classes du cycle 4.2 dans les rues de la commune tous les ans par le service scolaire en collaboration avec la Police Grand-Ducale et l'administration communale.

Exercices d'évacuation par bâtiment scolaire

Au moins deux exercices d'évacuation par année scolaire sont organisés.

Dans la quinzaine après la rentrée, toutes les classes doivent préparer un exercice d'évacuation selon les plans d'évacuation remis aux enseignants.

Au cours du premier trimestre, un exercice d'évacuation, coordonné par le délégué à la sécurité de la commune de Bettembourg avec les délégués à la sécurité des écoles, se déroule sur préavis dans chaque bâtiment scolaire.

Au cours de l'année scolaire, au moins un deuxième exercice se déroule, sans préavis, en concertation avec le centre d'intervention de Bettembourg.

Les délégués des écoles sont responsables de l'appel des pompiers, en appelant le 112. En cas d'absence, ils doivent nommer au préalable un remplaçant. Le centre d'intervention de Bettembourg (CGDIS) est chargé de prévenir le 112 avant chaque exercice pour empêcher de fausses alertes.

Les délégués à la sécurité

Reebou-Schoul	Isabelle BIVER
Schoul am Duerf	Martine LOOS
Sonneschoul	Paul SCHROEDER

«Buddy», anglicisme signifiant copain, est un élève qui bénéficie d'une formation qui lui permet de soutenir les enseignants-surveillants pendant les récréations. Il aide aussi les élèves à résoudre des petits conflits.



Surveillance des élèves

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant. La surveillance est assurée à l'intérieur du bâtiment scolaire et dans la cour de récréation:

- Pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi)
- Pendant les récréations
- Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours (matin et après-midi)

Pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours, deux enseignants sont présents auprès des bâtiments des écoles «Schoul am Duerf» et «Reebou-Schoul», et un enseignant est présent auprès du bâtiment de l'école «Sonnenschoul».

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, deux enseignants sont présents auprès de chaque bâtiment, dont un enseignant au point de rassemblement «Maison Relais».

Pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours, les élèves inscrits dans la Maison Relais sont pris en charge par le personnel éducatif au point de rassemblement «Maison Relais» de leur école. Un enseignant par bâtiment et le personnel éducatif du Service d'éducation et d'accueil surveillent ces enfants. La surveillance de l'enseignant se termine 10 minutes après la fin des cours.

En cas d'absence d'un surveillant désigné, le président du comité d'école, ou son remplaçant, organise la surveillance.

À la fin des cours, les enseignants veillent à ce que tous les élèves quittent le bâtiment scolaire. Les sorties de secours ne sont à utiliser qu'en cas d'urgence. Les enseignants figurant sur le plan de surveillance surveillent également les élèves à l'arrivée et au départ du bus scolaire.

Les enseignants du 1^{er} cycle veillent à ce que les élèves nécessitant un transport scolaire soient surveillés également sur le chemin entre l'arrêt de bus et le bâtiment scolaire.

Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant la durée des classes, pendant les récréations et à l'intérieur des bâtiments scolaires. En dehors des restrictions énumérées ci-dessus, l'utilisation de quelque fonction que ce soit d'un téléphone portable ne peut se faire que dans le respect le plus strict vis-à-vis des autres membres de la communauté scolaire (article 2 du règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles).

Cette interdiction vaut également pour le centre sportif, le centre de natation et pour le transport scolaire.



Le projet «Buddy de récréation» Schoul am Duerf

Déroulement du projet

Des élèves volontaires sont formés au poste de «Buddy de récréation». Pendant les pauses, la surveillance est assurée par trois Buddys en alternance. En plus, des enseignants-surveillants et un Buddycoach sont également présents pendant les pauses afin de superviser les Buddys.

Droits, obligations et missions du Buddy

Dans le cadre du *peer-group education*, les enfants sont éduqués à assumer la responsabilité de leurs actions afin d'assurer un climat scolaire social sain dans le respect mutuel.

Ce n'est qu'avec l'autorisation des parents qu'un enfant a le droit de participer au projet et de postuler pour le poste.

Les Buddys accompagnent, aident et conseillent les élèves, mais ne les sanctionnent dans aucun cas. Lors du briefing qui suit toute récréation, les Buddys signalent des conflits non résolus à leur coach, qui par la suite informe le titulaire de classe. Ce dernier décide des mesures disciplinaires à prendre. Elles sont directement liées à l'action de l'élève et définies de commun accord au sein d'un même cycle.

Rôle des enseignants pendant les surveillances

Ils portent l'entière responsabilité des surveillances. Ils montrent l'exemple en véhiculant une attitude positive. Ils soutiennent les Buddys.



Bibliothèque scolaire

Les livres disponibles dans les bibliothèques scolaires sont mis à la disposition des élèves dans leurs salles de classe, respectivement dans la salle de bibliothèque, en vue de développer le goût de la lecture chez les enfants.

Technologies de la communication et de l'information

La commune de Bettembourg continue à réaliser les mesures adéquates en vue de favoriser l'éducation aux technologies de la communication et de l'information à l'école.

Les objectifs pour l'utilisation de ces technologies ont été définis comme suit:

- approche différenciée de présentation en classe par projections, enseignement ouvert, intégration dans les plans hebdomadaires, travail actif et individualisé,
 - introduction de nouveaux outils pour enrichir le travail en classe,
 - gérance du site web www.beetebuerger-schoulen.lu par les élèves, publication de travaux et d'informations,
 - initiation de nouveaux projets pour soutenir l'envie d'expérimenter avec les moyens technologiques récents,
 - promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité,
 - prévenir l'isolement d'enfants en difficultés scolaires,
 - favoriser un enseignement ouvert,
 - faciliter plus tard l'intégration à la vie professionnelle.
- intégration des moyens informatiques dans les travaux scolaires (recherches, traitements de textes, présentations, photos, moyens de communication et autres ...),
 - l'ordinateur et la tablette comme outil de travail en classe,
 - correction autonome et utilisation différée des moyens informatiques comme dictionnaire, conjugaison, synonymes, et autres ...

Les sites des différents bâtiments scolaires peuvent être consultés sur internet: www.reebouschoul.lu, www.schoulamduerf.lu, www.sonneschoul.lu

Gestionnaires du parc informatique:

Benoît KUNSCH, Raoul PETIT, Jeff RECKINGER, Yann SCHOLTES et Paul SCHROEDER



Autour de l'école

En tant que parents d'élèves, vous souhaitez sans doute un jour faire appel au médecin scolaire ou au titulaire de classe. Toutes ces informations se trouvent dans cette rubrique.

Médecine scolaire

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale à l'école. Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la Loi modifiée du 2 décembre 1987 et du Règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire. Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:

- prise du poids et de la taille
 - analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang)
 - examen sommaire de l'acuité visuelle
 - bilan auditif
 - surveillance de la carte de vaccination
 - bilan de santé réalisé par le médecin scolaire.
- Un bilan social peut être réalisé en cas de besoin.

Volet médical

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance. Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité. Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens. Autres interventions médicales: la surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du Ministère de la Santé:

- examen bucco-dentaire annuel au cycle 1:
- dépistage des troubles visuels par le Service d'orthoptie et de pléoptie
- dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie en cas de besoin
- consultation diététique
- consultation pour enfant asthmatique (École de l'Asthme)

Volet social

L'assistante (hygiène) sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental. L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec:

- le personnel de l'enseignement scolaire
- la Direction régionale
- la maison relais
- l'administration communale
- la Commission d'inclusion (CI)
- l'Equipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB)
- d'autres services spécialisés
- Promotion et Éducation Santé

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.

Équipe de santé scolaire:

Intervenant social:

Myriam WERSAND, assistante d'hygiène sociale
Centre médico-social Dudelange, tél. 51 62 62-1
Fax 52 03 40
56, rue du Parc, L-3542 Dudelange

Intervenant médical:

Maryse DAWIR, infirmière
Myriam WERSAND, assistante d'hygiène sociale
Centre médico-social Dudelange, tél. 51 62 62-1
Fax 52 03 40
56, rue du Parc, L-3542 Dudelange

Médecins scolaires: Dr. MEYERS, Dr. KIRSCH, Dr. OESTREICHER, Dr. BOUS, Dr. HAMMEREL, Dr. KREMER, Dr. JUNG.

Commission scolaire

Conformément aux articles 50, 51 et 52 de la loi du 6 février 2009 relative à l'organisation de l'enseignement fondamental, «le partenariat entre les autorités scolaires, le personnel des écoles et les parents d'élèves s'exerce, au niveau communal, à travers la commission scolaire communale qui est un organe consultatif du conseil communal».

La commission scolaire comprend:

PRÉSIDENTE	Josée LORSCHÉ
SECRÉTAIRE	Patricia GARCIA
DIRECTEUR DE RÉGION	Jean-Paul WELTER
EXPERT	Romain BARTRINGER
PRÉSIDENTS DES COMITÉS D'ÉCOLES	
Reebou-Schoul	Claudine INFALT
Schoul am Duerf	Marcelline GARLINSKAS
Sonneschoul	Carlo MULLER
REPRÉSENTANTES DES PARENTS	
Reebou-Schoul:	Amélie RODESCH-BECKER; Claire SCHMITZ-RODESCH
Schoul am Duerf:	Laurence BOUS-OESTREICHER
Sonneschoul:	Danie KÖLLER-WILLEMS
REPRÉSENTANTE ENSEIGNEMENT CYCLE 1	
	Franca MEZZAPESA
REPRÉSENTANTE Service d'éducation et d'accueil	
	Sandra MAUER
AUTRES MEMBRES	
	Carmen CRELOT
	Linda DOMINICI
	Patrick HUTMACHER
	Toiny GRAAS
	Stéphanie JUNCKER
	Pierrette KOEHLER
	Joanne RODESCH-KOMMES
	Rose LUDWIG-BOHLER
	Michel WARINGO

Collaboration avec les parents

Au niveau de chaque classe, les partenaires des parents sont le titulaire de la classe et l'équipe pédagogique qui assurent l'encadrement scolaire des élèves. Les parents et les enseignants procèdent régulièrement à des échanges individuels au sujet des élèves. Les parents sont tenus de répondre aux convocations du titulaire de classe, du président du comité d'école ou de l'inspecteur d'arrondissement. Pendant l'année scolaire, le titulaire de classe organise régulièrement des réunions d'information et de concertation pour les parents des élèves, portant notamment sur les objectifs du cycle, les modalités d'évaluation des apprentissages et de l'organisation de la classe que fréquentent leurs enfants. Tous les deux ans, les parents des élèves de chaque école, convoqués en assemblée par le président du comité d'école, ou, à défaut, le responsable d'école, élisent au moins deux représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel intervenant dans l'école.

Le plan de réussite scolaire (PRS)/Le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS)

Le PDS est élaboré par le comité d'école/groupe de travail sous la responsabilité de son président, en concertation avec les partenaires scolaires, dont les représentants des parents d'élèves et les responsables de la structure d'encadrement et d'accueil. Dans la phase de transition du PRS 2 au PDS, les grandes perspectives pour le futur PDS sont élaborées au cours de l'année scolaire 2016/2017. Il s'agit de poursuivre l'analyse de la situation d'école pour aboutir à un état des lieux global. Le comité d'école définit un objectif au minimum, élabore un plan d'action pour chaque objectif et planifie le suivi du PDS. Chaque école détermine elle-même ses besoins sur base de données fournies ou produites par l'école. Elle identifie ses priorités et ses objectifs en concertation avec la communauté scolaire. Elle valide son PDS dans le cadre d'une réunion plénière. La finalisation et la mise en œuvre du PDS et l'approbation définitive du PDS par le conseil communal ont eu lieu pendant le deuxième trimestre 2017/2018.

Le Directeur de région, les représentants des parents et la commission scolaire avisent le PDS, le conseil communal arrête le PDS avec l'organisation scolaire et l'approbation définitive du PDS est donnée par le Ministre.



Transport scolaire

Parce que c'est pratique, sûr et écologique, pensez au ramassage scolaire! Tous les horaires et infos dans cette rubrique.



Ramassage scolaire

Nous tenons à vous informer que, dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire! Les élèves doivent mettre la ceinture de sécurité pendant tout le trajet!

Le transport des élèves d'Abweiler, de Fennange, Huncherange et Noertzange se fait suivant un parcours déterminé.

Un transport supplémentaire fonctionne pour les enfants habitant la route de Luxembourg (sur le tronçon de rue entre la station Q8 et la maison n° 231), la rue de Livange, la rue Michel Rodange, la rue Nic Rosenfeld et la cité Fankenacker.

Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers du bus scolaire et il assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis pendant le trajet et il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

Faisant suite aux problèmes de circulation qui nous ont été rapportés dans le courant des années scolaires passées, nous

faisons appel à la collaboration de tous les parents d'élèves afin de garantir la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, ainsi que devant le bâtiment scolaire.

Le fait que des voitures soient stationnées à l'arrêt de bus situé devant l'école rend le passage du bus scolaire plus difficile, entraîne même des retards du bus et diminue la visibilité des enfants traversant la rue.

Nous prions tous les parents d'élèves d'éviter au maximum d'amener leurs enfants en voiture privée à l'école.

Si toutefois des parents doivent, pour une raison ou une autre, conduire leurs enfants en voiture à l'école, nous les prions de ne pas occuper l'arrêt de bus scolaire et de stationner leur voiture dans les zones de stationnement autorisées.

À des fins de sécurité, des espaces «Kiss&Go» ont été aménagés devant les écoles, permettant de stationner un court instant pour dire au revoir à son enfant. Nous vous demandons de ne pas vous y attarder pour laisser la place aux autres parents.

L'administration communale se réserve le droit d'écarter temporairement – après deux avertissements par écrit – les élèves dont le comportement est inadapté, les parents en seront informés par écrit.



Pedibus pour les enfants de Huncherange

Les enfants habitant dans les rues «Op Mehlbich», «rue du Ruisseau» et «rue de la Résistance» peuvent prendre le Pedibus «rue de la Résistance» et/ou «rue Hiehl» pour rejoindre l'arrêt d'autobus Carrefour H/N. Le Pedibus fonctionne également pour le chemin du retour.

Les enfants de l'éducation précoce peuvent profiter de cette offre. Veuillez en informer le Service scolaire par e-mail: servicescolaire@bettembourg.lu



Horaires et arrêts du bus scolaire pour l'année scolaire 2018/2019 pour les enfants du cycle 1

1. Bus pour les enfants de Huncherange et de Noertzange

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis		
Huncherange / rte d'Esch - 4	07.32 D	12.01	13.27 D	16.01	07.32 D	11.40	
Huncherange / Carrefour H/N	07.33	12.00	13.28	16.00	07.33	11.39	
Huncherange / rue de l'Église	07.37	11.55	13.32	15.55	07.37	11.35	
Noertzange / rue Principale	07.40	11.53	13.35	15.53	07.40	11.32	
Noertzange / École	07.42	11.50 D	13.37	15.50 D	07.42	11.30 D	

2. Bus pour les enfants de Fennange, route d'Abweiler et Abweiler

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis		
Rue d'Abweiler	07.30 D	12.01	13.20 D	16.01	07.30 D	11.49	
Abweiler	07.33	12.04	13.23	16.04	07.33	11.52	
Fennange / rue des Champs	07.40	11.55	13.30	15.55	07.40	11.45	
Fennange / rue des Alouettes	07.38		13.28		07.38		
Fennange / Duerf	07.37	11.58	13.27	15.58	07.37	11.46	
Bettembourg / Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	11.30 D	

3. Bus pour les enfants du lotissement «Op Fankenacker», route de Livange, rue Michel Rodange, rue N. Rosenfeld et de la route de Luxembourg (à partir du numéro 150)

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis		
Route de Livange	07.35 D	11.55	13.25 D	15.55	07.35 D	11.35	
Station Q8	07.36	11.56	13.26	15.56	07.36	11.36	
Op Fankenacker	07.40	12.01	13.30	16.01	07.40	11.40	
École / Place de l'Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	11.30 D	

Horaires et arrêts du bus scolaire pour l'année scolaire 2018/2019 pour les enfants des cycles 2-4

1. Bus pour les enfants de Huncherange et de Noertzange

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Huncherange / rte d'Esch - 4	07.32 D	12.01	13.27 D	16.01	07.32 D	12.31
Huncherange / Carrefour H/N	07.33	12.00	13.28	16.00	07.33	12.30
Huncherange / rue de l'Église	07.37	11.55	13.32	15.55	07.37	12.25
Noertzange / rue Principale	07.40	11.53	13.35	15.53	07.40	12.23
Noertzange / École	07.42	11.50 D	13.37	15.50 D	07.42	12.20 D

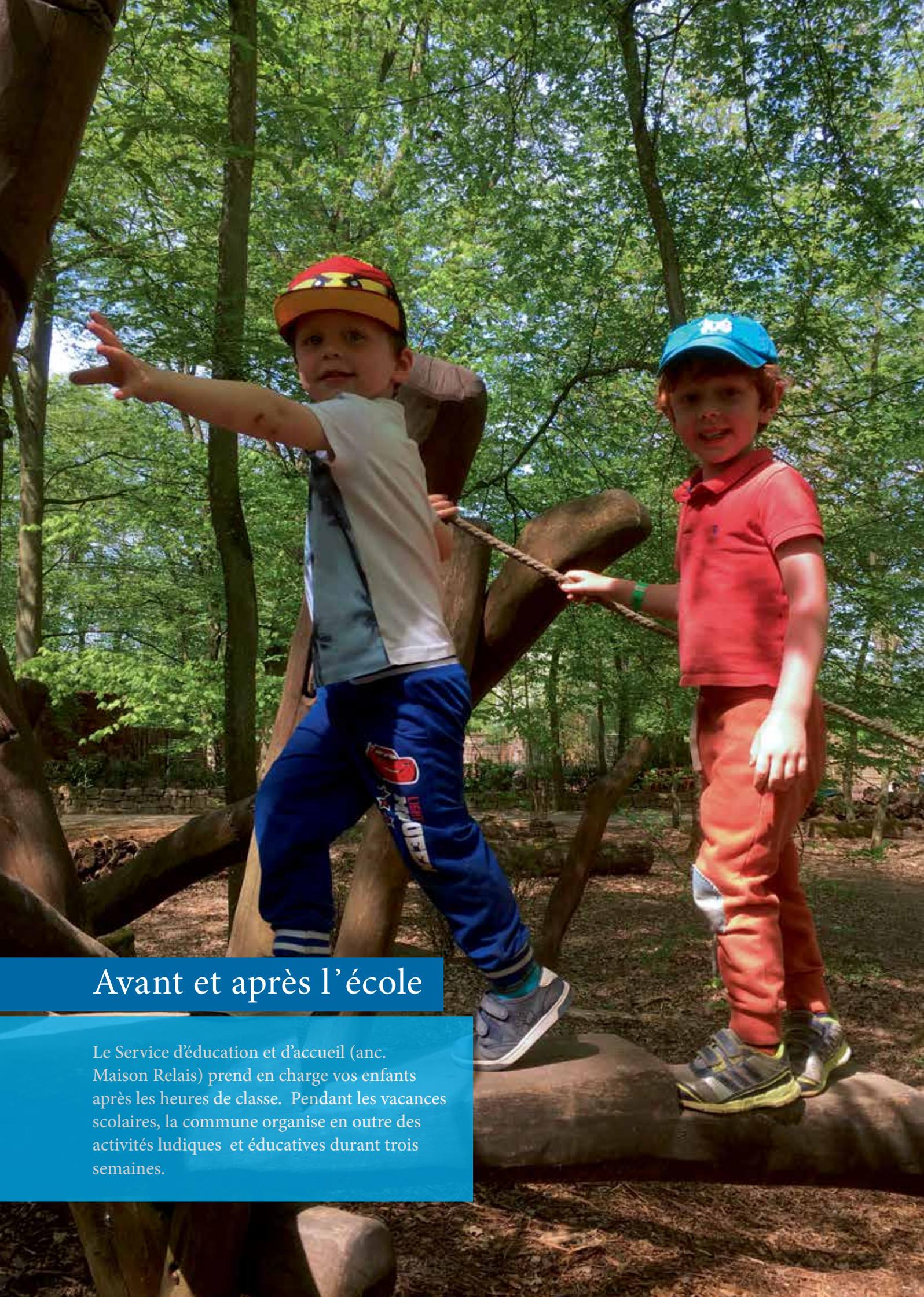
2. Bus pour les enfants de Fennange, route d'Abweiler et Abweiler

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Rue d'Abweiler	07.30 D	12.01	13.20 D	16.01	07.30 D	12.31
Abweiler	07.33	12.04	13.23	16.04	07.33	12.34
Fennange / rue des Champs	07.40	11.55	13.30	15.55	07.40	12.25
Fennange / rue des Alouettes	07.38		13.28		07.38	
Fennange / Duerf	07.37	11.58	13.27	15.58	07.37	12.28
Bettembourg / Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	12.20 D

3. Bus pour les enfants du lotissement «op Fankenacker», route de Livange, rue Michel Rodange, rue N. Rosenfeld et de la route de Luxembourg (à partir du numéro 150)

Lundis - Mercredis - Vendredis					Mardis - Jeudis	
Route de Livange	07.35 D	11.55	13.25 D	15.55	07.35 D	12.25
Station Q8	07.36	11.56	13.26	15.56	07.36	12.26
Op Fankenacker	07.40	12.01	13.30	16.01	07.40	12.30
École / Place de l'Église	07.45	11.50 D	13.35	15.50 D	07.45	12.20 D

Horaire provisoire: il est possible que pour des raisons d'organisation cet horaire puisse être soumis à des modifications au début et pendant l'année scolaire.



Avant et après l'école

Le Service d'éducation et d'accueil (anc. Maison Relais) prend en charge vos enfants après les heures de classe. Pendant les vacances scolaires, la commune organise en outre des activités ludiques et éducatives durant trois semaines.



Service d'éducation et d'accueil (Maison Relais)

Le Service d'éducation et d'accueil, s'occupe de la prise en charge des élèves enfants des cycles 1-4 en dehors des heures de classe. Peuvent profiter les enfants dont les parents travaillent. Priorité est donnée aux familles monoparentales.

Le service prend en charge les enfants d'après un concept pédagogique qui repose sur le cadre de référence pour l'éducation non formelle instauré par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et offre:

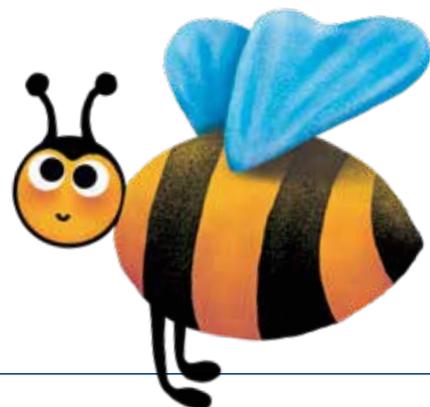
- l'accueil et l'encadrement socio-éducatifs
- la restauration
- les études surveillées

sur plusieurs sites, à savoir le Centre Al Gemeng et le centre sportif à Bettembourg ainsi que le Sonnevavillon à Noertzange. S'y ajoutera une nouvelle structure à proximité de l'école Reebou-Schoul.

Les sites sont ouverts toute l'année de 07.00 heures à 18.30 heures (sauf jours de fermeture à consulter sur le site Internet)

La participation financière des parents ou représentants légaux pour les prestations du service d'éducation et d'accueil est soumise aux dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et du règlement grand-ducal du 27 juin 2016 portant exécution des dispositions relatives au chèque-service accueil de ladite loi.

Pendant les vacances scolaires d'été, le service d'éducation et d'accueil organise des activités ludiques et éducatives sous le nom de «activités de vacances» et décrites ci-dessous. Pendant les autres vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël, des activités sportives font dans la mesure du possible partie des activités offertes.





INFORMATIONS

SECRETARIAT

Centre Al Gemeng (2^e étage)
 28, route de Luxembourg
 L-3253 Bettembourg
 Tél.: 621 886 840
 Fax: 52 60 12 300
 maison.relais@bettembourg.lu

Veuillez s.v.p. consulter notre site
 Internet www.seabeetebuerg.lu

PRÉPOSÉS:

Mike Berns
 Bureau Centre Al Gemeng
 Tél.: 621 565 976
 Fax: 52 60 12 300
 mike.berns@bettembourg.lu

Sandy Bertholet
 Bureau centre sportif
 Tél.: 621 330 795
 Fax: 26 51 56 50
 sandy.bertholet@bettembourg.lu

Stéphanie Minocchi
 Bureau Sonnevavillon
 Tél.: 621 330 717
 Fax: 51 40 03 50
 stephanie.minocchi@bettembourg.lu



Activités de vacances

Les activités de vacances sont organisées pendant trois semaines au mois d'août (sauf jours fériés) et se déroulent aussi bien à Bettembourg qu'à travers le pays (randonnées, excursions, visites...).

Les activités ont lieu les après-midis du lundi au vendredi, normalement de 14h00 à 18h00 (sauf les jours d'excursion). Toutes ces activités sont destinées aux élèves des cycles 1-4 de l'enseignement fondamental. Elles se déroulent sous la surveillance d'animateurs qui ont suivi une formation organisée par la commune de Bettembourg et agréée par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La participation financière des parents ou représentants légaux pour les prestations de la Maison Relais est soumise aux dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse et du règlement grand-ducal du 27 juin 2016 portant exécution des dispositions relatives au chèque-service accueil de ladite loi c.-à-d. les après-midis et les jours d'excursion sont facturés par 3 heures d'encadrement.

Des informations supplémentaires peuvent être demandées à:

Madame Sandy Bertholet

Tél.: 621 330 795

sandy.bertholet@bettembourg.lu

La fiche d'inscription vous parviendra en temps utile.



L'atelier de créativité

L'atelier de créativité sera organisé pour les enfants des cycles 3.2 et 4 chaque mardi après-midi de 14h00 à 15h30 au pavillon, rue des Cheminots à Bettembourg. La peinture et les arts plastiques se trouvent au centre des activités.

Une fiche d'inscription sera distribuée dans les classes au début de l'année scolaire.

La participation aux frais sera de 20 euros par enfant et par année scolaire.

LASEP Beetebuerg (Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)

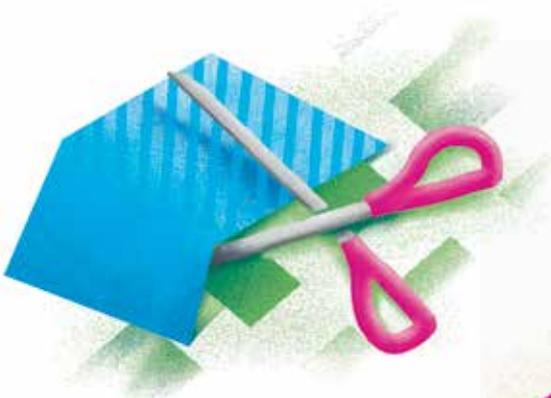
La LASEP Beetebuerg s'adresse aux enfants des cycles 2, 3 et 4. Les séances d'entraînement commencent le 25 septembre 2018.

Une fiche d'inscription et de renseignement vous parviendra au début de l'année scolaire 2018/2019.

La participation financière s'élève à 25 euros par enfant et par année scolaire.

OÙ? hall sportif 1 de Bettembourg

QUAND? tous les mardis de 14h15 à 16h00



Associations offrant des activités pour les enfants

Sport

BADMINTON CLUB 82 BEETEBUERG

Infos: www.bc82.lu

BASKETBALL

BBC NITIA BETTEMBOURG

Infos: www.bbcnitia.lu

HANDBALL CLUB BETTEMBOURG

Infos: www.handball-bettembourg.lu

KARATÉ CLUB BETTEMBOURG

Infos: www.karatebettembourg.lu

LE RÉVEIL BETTEMBOURG

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

Infos: www.lereveil.lu

SCHACHCLUB CERCLE DES ÉCHECS

Contact: Carlo Haller, cahaller@pt.lu

SPORT LOISIR BETTEMBOURG/LEUDELANGE

Sport for Kids: mardi et jeudi de 14h00 à 15h30 (pour les enfants du cycle 1) au centre sportif de Bettembourg

Hip Hop Kids: samedi de 10h00 à 11h00 au centre sportif de Bettembourg (pour les enfants entre 7 et 11 ans)

Hip Hop Youngster: samedi de 9h00 à 10h00 au centre sportif de Bettembourg (pour les enfants entre 12 et 17 ans)

Contact: Kevin FICKINGER, coordinateur des cours
kf@schwemm.lu, Tél.: 265 295 217

FOOTBALL

SPORTING-CLUB BETTEMBOURG

Infos: www.sc-bettembourg.com

Loisirs

GUIDEN A SCOUTEN

Infos: www.emmerbereet.lu

Musique

1. Harmoniechen Beetebuerg

Tu es inscrit en école de musique, joue d'un instrument ou bien a envie d'apprendre à en jouer? Si tu as envie de jouer de ton instrument dans un orchestre, de participer à nos activités ou simplement de jeter un coup d'oeil à ce que nous faisons, alors contacte-nous!

Responsable Harmoniechen:

Manon Hennico: manon.hennico@education.lu

E-mail HMB: info@hmb.lu

2. Les enfants de l'Alzette

Chorale pour enfants et jeunes à partir du premier cycle (préscolaire). Notre chorale accueille vos enfants tous les mardis de 13h30 à 14h15 (à partir de 6 ans) et de 14h15 à 14h45 de 4 à 6 ans) au hall sportif (salle Sängerefreed). Pour tout renseignement supplémentaire, nous nous tenons à votre entière disposition.

Mme Christiane HENNICO-KABER (présidente):

tél.: 691 459 626, christiane.hennico@gmail.com

M. Jeff HENNICO (dirigeant)

3. Fanfare Sainte-Cécile Huncherange-Noertzange-Fennange

Infos: www.fanfare.lu

Contact: fanfare@fanfare.lu

4. École régionale de musique

Le siège de l'école de musique se trouve au centre culturel «opderschmelz» à Dudelange, mais des annexes fonctionnent également à Bettembourg, à Roeser, et depuis 2012-2013 à Weiler-la-Tour. Les élèves suivent l'enseignement de 50 enseignants dans une trentaine de branches instrumentales différentes, à savoir:

- Éveil musical: à partir de la 2^e année du 1^{er} cycle de l'école fondamentale (2^e Spillschoul, 5 ans)
- Formation musicale/solfège: à partir de la 2^e année du 2^e cycle de l'école fondamentale (2^e année scolaire, 7 ans)
- Harmonie, déchiffrage, informatique musicale
- Chant: pour élèves adultes
- Piano, orgue, accordéon, clavecin
- Guitare classique, mandoline, violon, violoncelle, violon alto, contrebasse
- Clarinette, clarinette basse, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone
- Cor d'harmonie, euphonium, trombone, trompette, tuba
- Batterie, percussion, guitare électrique, guitare basse, piano/jazz, saxophone/jazz, chant pop/jazz
- Ensembles et orchestres instrumentaux, combos, musique de chambre, chorales pour les enfants, jeunes et adultes

Les inscriptions se font annuellement à partir de la journée «Portes Ouvertes» qui a lieu vers la mi-juin. Les cours fonctionnent parallèlement aux plages scolaires et peuvent avoir lieu tous les jours de la semaine. Toutes les informations sur l'organisation, le fonctionnement, les droits d'inscription... peuvent être consultées dans notre brochure, à demander au secrétariat ou sur le site Internet.

Les cours d'éveil musical et de solfège sont proposés à Bettembourg jusqu'à l'obtention du diplôme de la 1^{re} mention (3^e année de solfège).

Les cours sont tenus en langue luxembourgeoise.

Adresse

Centre Culturel Régional «opderschmelz»

1a, rue du Centenaire

Tél.: 51 61 21 851 - Fax: 51 61 21 850

ecoledemusique@dudelage.lu, www.emdudelage.lu

Éveil musical fir Kanner

Léif Kanner, léif Elteren,

D'Fanfare Hunchereng, Näerzeng, Fenneng organiséiert fir d'Schouljoer 2018/2019 e Cours am Éveil musical fir Kanner ab 5 Joer an der Huncherénger Schoul. De Cours gëtt vun der regionaler Musekschoul Diddeleng unerkant.

De Cours ass samschdes vu 17.00 bis 18.00 Auer am Musekssall zu Hunchereng.

Fir weider Informatiounen an Umellungen, méit lech beim:

Carine Gindt-Uhres / Christiane Balties

Tél.: 26 51 08 55

fanfare@fanfare.lu

Éveil musical pour enfants

Chers enfants, chers parents,

Pour l'année scolaire 2018/2019, la Fanfare HNF organisera un cours d'éveil musical pour enfants à partir de 5 ans à l'école de Huncherange. Le cours est reconnu par l'école régionale de musique de Dudelange.

Le cours aura lieu: le samedi de 17h00 à 18h00 dans la salle de musique à Huncherange.

Pour les inscriptions ou des informations, veuillez contacter:

Carine Gindt-Uhres / Christiane Balties

Tél.: 26 51 08 55

fanfare@fanfare.lu



Le programme de la «Eltereschoul Janusz Korczak» 2018/2019

Chers parents,

Dans l'éducation et l'accompagnement de vos enfants, vous êtes confrontés à beaucoup de questions et d'enjeux. L'École des Parents Janusz Korczak est là pour vous soutenir et vous propose de nombreuses formations et activités de soutien pour vous aider au quotidien dans votre rôle éducatif.

Découvrez ici le programme 2018/2019 à Bettembourg.

Toutes les conférences sont tenues en langue luxembourgeoise. Une traduction française sera assurée.



Soirée pour parents:

Laisse-moi faire tout seul! Le développement de l'autonomie de 0 à 6 ans

Date: Mardi 27.11.2018, à 19h00

Conférencière:

Ana Luisa Carrilho,
éducatrice graduée

Groupe cible: Crèche Krabbelclub/
Schoul am Duerf - Spillschoul am
Park (Cycle 1)

Lieu: rue Vieille, L-3284
Bettembourg (Bâtiment Spillschoul
am Park)

Elterenowend:

D'Entwécklung vun der Autonomie
vu 0-6 Joër

Datum: Dënschdes, 27.11.2018,
ëm 19 Auer

Referenten:

Ana Luisa Carrilho, Erzeierin

Zilgrupp: Crèche Krabbelclub/
Schoul am Duerf - Spillschoul am
Park (Cycle 1)

Plaz: rue Vieille, L-3284
Beetebuerg (Gebai Spillschoul am
Park)

Le développement de l'autonomie constitue un objectif important dans l'éducation, mais aussi un défi considérable. À quel âge mon enfant sait faire quoi? Qu'est-ce que je peux attendre de mon enfant? Comment soutenir mon enfant dans le développement de son autonomie? Comment savoir si j'exige trop de mon enfant? Une grande place sera laissée à l'échange et à la discussion.

Fir vill Elteren ass d'Entwécklung vun der Autonomie ee vun de wichtigsten Ziler an der Erzéiung, mee awer och eng grouss Erausforderung. A wéi engem Alter soll mäi Kand wat kënnen? Wéini kann ech wat vu mengem Kand erwaarden? Wéi mierken ech, wann ech mäi Kand iwverfuerechen? Dës a vill aner Froe ginn an enger gemittlecher Ronn beschwat an diskutéiert.



Film: Wonder

Date: Jeudi 17.01.2019, à 20h00

Organisateurs: Service à l'égalité des chances et les Maisons relais de Bettembourg et de Noertzange en collaboration avec l'Eltereschoul

Lieu:

Ciné Le Paris, 12, rue de la Gare,
L-3236 Bettembourg

Genre: drame (113 minutes)

Langue: Anglais, sous-titres français

L'histoire d'August, un petit garçon né avec une malformation du visage qui l'a empêché jusqu'à présent d'aller normalement à l'école. Aujourd'hui, il rentre en CM2 à l'école de son quartier. C'est le début d'une aventure humaine hors du commun. Chacun, va être confronté à ses propres limites, à sa générosité de cœur ou à son étroitesse d'esprit.



Soirée pour parents:

L'enfant et les écrans –
Une question d'éducation

Date: Mardi 12.03.2019, à 19h00

Conférencier:

Jean-Claude Zeimet, PhD,
pédagogue diplômé

Lieu:

Reebou-Schoul, 43, rue Marie-
Thérèse, L-3257 Bettembourg

Elterenowend:

D'Kand an de Bildschierm

Datum: Dënschdes, 12.03.2019,
ëm 19 Auer

Referenten:

Jean-Claude Zeimet, PhD,
diploméierte Pedagogue

Plaz:

Reebou-Schoul, 43, rue Marie-
Thérèse, L-3257 Beetebuerg

École des Parents

Janusz Korczak

On ne naît pas parents, on le devient. Et aucun enfant ne naît avec un «mode d'emploi». Notre société évolue sans cesse. Ces changements sociétaux influencent aussi les exigences en matière d'éducation. Notre défi est d'offrir aux parents une plateforme où ils peuvent rencontrer d'autres parents ainsi que des professionnels du terrain: pour s'informer et échanger sur des thèmes pédagogiques.

L'organisation et la planification pour l'année scolaire 2018/2019 sont encore en cours, mais vous trouverez les premiers rendez-vous dans le présent «Schoulbuet».

Le calendrier actualisé des activités, le catalogue des thèmes proposés ainsi que des informations générales sont disponibles sur notre site internet: www.kannerschlass.lu/eltereschoul

Vous désirez des informations supplémentaires? Alors n'hésitez pas à me contacter, je me tiens à votre disposition et me réjouis de vous rencontrer.

Ana Luisa Carrilho

Éducatrice graduée

Coordnatrice Eltereschoul-Sud

16a, rue de Schiffflange

L-4316 Esch/Alzette

Tél.: 26 54 35 70

eltereschoul-sud@kannerschlass.lu

De nos jours, les écrans nous accompagnent dans notre vie quotidienne, des tableaux d'affichage comme dans les gares aux appareils ménagers, comme la télévision, le portable, le smartphone, la tablette tactile ou l'ordinateur. Quotidiennement, nous sommes confrontés à des nouvelles applications et possibilités d'utilisation. Quels sont les avantages et désavantages des nouveaux médias? Quels sont nos habitudes d'utilisation? Comment voulons-nous que nos enfants et nos jeunes les utilisent? Que faire dans l'éducation de tous les jours? À quoi veiller? Comment procéder? Que disent les études? Les professionnels? Les parents? Voilà des questions que nous aimerions aborder et discuter avec vous.

An eisem Alldag gi mir vum Bildschierm begleet, sief et d'Panneauen an de Garen oder op eisen Haushaltsmaschinen, wéi z. Bsp. d'Televisioun, den Handy, de Smartphone, den Tablet oder de Computer. Et schéngt als géing et ëmmer méi Bildschiermer ginn op déi mer dagsiwwer kucken. Wat si Vir- a Nodeeler vun de neie Medien? Wéi sinn eis Gebrauchsgewunnechten? Wéi hätte mir gär, datt eis Kanner a Jugenlecher domat ëmginn? Wéi kann ech an der Erzéiung domadder ëmgoen? Op wat soll ech oppassen? Wéi kann ech virgoen? Wat soen d'Etüden? Déi Professionell? D'Elteren? Dëst si Froen, déi mir gäre mat lech géifen ugoen an diskutieren.

ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Schoul am Duerf 26 52 97-608

(École place de l'Église)

15, rue de l'École - L-3233 Bettembourg

Spillschoul am Park 26 52 97-211

(classes du cycle 1)

15, rue Vieille - L-3284 Bettembourg

Reebou-Schoul 51 85 64-306

(École rue Marie-Thérèse)

43, rue Marie-Thérèse - L-3257 Bettembourg

Sonneschoul 51 40 03-21

(École de Noertzange)

45, rue de l'École - L-3385 Noertzange

Sonnepavillon de Noertzange 51 40 03-41

(classes du cycle 1)

DIRECTION DE RÉGION

Jean-Paul WELTER 24 75 52 70

Directeur de région 08

jean-paul.welter@education.lu

SERVICE SCOLAIRE

BARTRINGER Romain 51 80 80-223

Instituteur détaché, responsable du service scolaire

GARCIA Patricia 51 80 80-282

GUDENDORFF David 51 80 80-283

servicescolaire@bettembourg.lu

SERVICE D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL (SEA)

(MAISON RELAIS) (Centre Al Gemeng 2^e étage)

Secrétariat 621 886 840

SEA Al Gemeng 621 565 976

SEA Centre Sportif 621 330 795

SEA Noertzange Sonnepavillon 51 40 03 51

maison.relais@bettembourg.lu

MÉDECINE SCOLAIRE

Consultation pour nourrissons 52 14 72

Centre Louis Ganser - 9, rue Vieille

L-3284 Bettembourg

